

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE n° 028 / 2020

Service : QUESTURE
Tel. : 04 76 29 80 06
Ref. : BM/MP

OBJET :
RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DONNÉE A MONSIEUR JULIEN DUSSART - 7^{EME} MAIRE-ADJOINT : Sport – Vie Associative – Animation

MAINTIEN DE LA DELEGATION DE FONCTION DONNÉE A UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE (Madame Athanasia PANAGOPOULOS) pour l'Événementiel

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-19 et L 2122-20,

VU la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2014 fixant à 9 le nombre des adjoints,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2014 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 novembre 2015 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection d'un nouveau Maire-Adjoint (Julien DUSSART) suite à la démission de Monsieur Philippe ROZIERES.

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2017 relative à l'élection de deux nouveaux Maires-adjoints et au changement de rang des Maire-Adjoints élus lors de la séance du 30 mars 2014,

VU l'arrêté N° 94 / 2014 portant délégation de fonction à Monsieur Julien DUSSART 7^e Maire-Adjoint pour assurer la présidence de la commission n° 2 : Politique de la Ville – Habitat

VU l'arrêté N°121 / 2017 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Julien DUSSART 7^e Maire-Adjoint pour le Sport, la vie Associative et l'animation,

VU le résultat des dernières élections municipales du 15 mars 2020 et l'élection d'un nouveau Conseil Municipal,

VU la Loi d'Urgence pour faire face à l'épidémie de Covid 19 qui prévoit que les délégations consenties aux adjoints et conseillers municipaux délégués de l'ancienne mandature sont prorogées et le nouveau conseil municipal installé à la fin des mesures d'urgence,

CONSIDÉRANT que cette situation a des conséquences sur l'étendue des délégations qui doit être revue pour assurer la bonne marche de l'administration communale et permettre la continuité du service public,

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est mis fin à la délégation de fonction et de signature donnée à **Monsieur Julien DUSSART, 7ème Adjoint** pour les affaires relatives **au Sport – à la Vie Associative et à l'Animation**.

L'arrêté du Maire n°121 / 2017 est abrogé.

ARTICLE 2 : **Madame Athanasia PANAGOPOULOS**, est maintenue dans ses fonctions de **Conseillère Municipale Déléguée** à l'Évènementiel (à l'exclusion de toute délégation de signature).

Elle est placée sous ma responsabilité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Pont de Claix dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2, place de Verdun – 38000 GRENOBLE) dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration, si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de de l'Isère
- Madame la Trésorière Principale de Vif
- Monsieur Julien DUSSART – Maire-Adjoint
- Madame Athanasia PANAGOPOULOS – Conseillère Municipale Déléguée
- Le service de Ressources Humaines
- Les services Sport vie Sportive et vie Associative
- Publié au recueil des actes administratif de la Commune

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 27/03/2020
- publication le 27/03/2020

A PONT DE CLAIX, le 25 mars 2020

Le Maire,
Christophe FERRARI.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : PLANQUOIS VILLE Maria

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes réglementaires
Numéro de l'acte:	AR_2020_028
Date de la décision:	2020-03-25 00:00:00+01
Objet:	RETRAIT DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DONNÉE A MONSIEUR JULIEN DUSSART - 7EME MAIRE-ADJOINT : Sport – Vie Associative – Animation MAINTIEN DE LA DELEGATION DE FONCTION DONNÉE A UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE (Madame Athanasia PANAGOPOULOS) pour l'Événementiel
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique:	038-213803174-20200325-AR_2020_028-AR
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20200325-AR_2020_028-AR-1-1_0.xml	text/xml	1098
nom de original: AR_2020_028Questure_DUSSART_7ème.pdf	application/pdf	97280
nom de métier: 99_AR-038-213803174-20200325-AR_2020_028-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	97280

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 mars 2020 à 15h46min25s	Dépôt initial

	<i>En attente de transmission</i>	<i>27 mars 2020 à 15h46min26s</i>	<i>Accepté par le TdT : validation OK</i>
	<i>Transmis</i>	<i>27 mars 2020 à 15h46min27s</i>	<i>Transmis au MI</i>
	<i>Acquittement reçu</i>	<i>27 mars 2020 à 15h46min41s</i>	<i>Reçu par le MI le 2020-03-27</i>